

L'an deux mil vingt-trois, le 12 avril, le Conseil Municipal de MONTLIVAUT, dûment convoqué, s'est réuni, à vingt heures, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CHAUVEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Avril 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Présents : MM. Gérard CHAUVEAU, Pascal MAUNY, Fabienne GENDRIER, Jean ORTHEAU, Sylvain ROUPILLARD, Dominique NEAU, Yannick CABOURG, Sophie KREZEL, Stéphanie CHAUVEAU, Julia NIVARD, David LERIBLE, Philippe PLESSIS.

Excusés : Mme Magali MANSO, Mme Anne-Line STEPIEN, Mme Gaël MOUGEL

Pouvoir : Mme Magali MANSO à Mme Stéphanie CHAUVEAU

Mme Anne-Line STEPIEN à Mme Julia NIVARD

Mme Gaël MOUGEL à Mme Sophie KREZEL

Madame Fabienne GENDRIER a été désignée comme secrétaire de séance

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2023.

Budget communal

Approbation du compte de gestion de 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de 2021 dressé par le Receveur Municipal de Romorantin-Lanthenay, qui n'appelle ni observation, ni réserve.

Vote du Compte Administratif de 2022

Le Conseil Municipal, à quinze voix pour, approuve le compte administratif comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	825 846.09 €	Dépenses : 159 668.31 €	Reste à réaliser : 1583 €
Recettes	970 451.53 €	Recettes : 273 867.53 €	Reste à réaliser : 54820 €
Résultat de clôture +	144605.36 €	Déficit d'Investissement : 104622.44 €	

Affectation du résultat de 2022

Considérant les investissements inscrits, l'excédent de fonctionnement de 93 219.00 € est affecté en totalité en section d'investissement au budget de 2023.

Vote des subventions 2021

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2023, les subventions suivantes :

Désignation		Désignation	
		Report	2165,00 €
Dance Attitude	160,00 €	Amicale Pompiers Muides s/Loire	150,00 €
F.N.A.C.A	100,00 €	A.D.M.R -Mer	1905,40 €
EPGV – Gym Volontaire	160,00 €	ASSAD- Mer	612.45 €
Ens. & Solidaires U.N.R.P.A	160,00 €	Amicale Pompiers St Claude	150,00 €
Asso. Parents d'élèves	160,00 €	Aide aux sans Logis	100,00 €
Comité des Fêtes	160,00 €	Banque Alimentaire du 41	150,00 €
Asso. du Centre Equestre	500,00 €	La Croix Rouge	100,00 €
Souvenir Français	15 ,00 €	Les papillons Blancs	150,00 €
Athletic club de Chambord	500,00 €	Secours Catholique	100,00 €
Conciliateurs de Justice	100,00 €	Subventions imprévues	417.15 €
Restos du Coeur	150.00 €		
à reporter	2165.00 €		6000.00 €

Vote du budget primitif de 2021

Le Conseil Municipal, à quinze voix pour,

Vote le budget primitif de 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement : 1 057 858 €

Section d'Investissement : 484969.44 €

Fiscalité locale directe 2021

Après avoir pris connaissance des propositions de la commission des finances réunie le 30 mars 2023 et sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, invité à se prononcer, à l'unanimité fixe les taux des taxes locales directes :

- Taxe foncière sur les propriété-bâties : 50.53%
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 48.55%
- Taxe d'habitation : 15.72 %

AFFAIRES DIVERSES

« Pilotage intelligent des bâtiment » :

Après un dernier rappel informatif sur le dossier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à la proposition d'EDF.

Stationnements gênants

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de différents points de difficultés liés au stationnement gênant.

Un arrêté permanent, permettant la mise en place d'une bande jaune, sera mis en place, rue de Perrières.

Le Maire,
G. CHAUVEAU

